

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le 13 novembre 2023 à 19 h, à la salle du conseil sise au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble portant le numéro 2265, boulevard Gouin Ouest, lequel est érigé sur les lots 3 881 635 et 3 881 637 du cadastre du Québec.

Cette dérogation mineure autoriserait une marge avant de 51 mètres alors que la marge avant maximale prescrite est de 9 mètres, et ce, malgré le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274)*.

Toute personne intéressée pourra être entendue par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

Pour information, veuillez-vous adresser à la Direction du développement du territoire : 514 872-3020.

FAIT à Montréal, le 20 octobre 2023.

Le secrétaire d'arrondissement,
Chantal Châteauvert